

Fédération québécoise AUTISME ET INTIMIDATION de l'autisme

Qu'est-ce que l'autisme?

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) se caractérise par des difficultés importantes dans deux domaines, soit la communication et les interactions sociales et les comportements, activités et intérêts restreints ou répétitifs.

L'intimidation, c'est quoi?

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, (...) ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (Loi sur l'instruction publique, art.13, paragr. 1.1)

Comment savoir si un élève se fait intimider?

Si l'un de vos élèves apparaît anormalement fatigué, anxieux, démotivé; s'il semble toujours en colère et enclin à la violence; s'il est souvent isolé et a l'air triste... c'est peut-être le signe qu'il se fait intimider.

Pourquoi les élèves autistes sont-ils plus à risque?

- Leur comportement différent contribue à les stigmatiser;
- Leurs pairs (y compris le personnel scolaire) manquent d'information sur l'autisme, d'où une certaine discrimination et un manque de soutien:
- Les élèves autistes ont peu d'amis et leur besoin de solitude les rend vulnérables;
- Ils ont de la difficulté à comprendre si un geste est malveillant et à décoder les plaisanteries;
- Ils ont de la difficulté à parler des comportements qui leur posent problème.

Selon une étude américaine publiée dans la revue *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, les enfants autistes sont davantage victimes de harcèlement à l'école que les autres : **46,3** % **des élèves autistes sont victimes d'intimidation** par rapport à 10,6 % des enfants neurotypiques.

Comment prévenir l'intimidation envers les personnes autistes?

- Prenez au sérieux TOUTES les plaintes que vous entendez;
- VALORISEZ la différence et de la tolérance;
- Favorisez le PARRAINAGE et l'ENTRAIDE dans le groupe;
- **EXPLIQUEZ** aux élèves autistes et à leurs pairs ce qu'est l'autisme en utilisant des outils de sensibilisation adaptés à leur âge et **RÉPÉTEZ** l'exercice régulièrement;
- Faites preuve de VIGILANCE afin d'assurer la sécurité de l'élève autiste ;
- OUTILLEZ les élèves autistes pour reconnaître l'intimidation sous toutes ses formes et leur garantir l'accès à des MESURES DE PROTECTION (personne référence, lieu protégé, etc.)

De nombreux outils de sensibilisation sont disponibles sur les sites Internet des organismes et organisations suivants : Fédération québécoise de l'autisme; Office des personnes handicapées du Québec; Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports; Sureté du Québec; Jeunesse, J'écoute...

